

## Patients diabétiques enregistrés qui se trouvent dans la portée optimale de contrôle glycémique (moins de 7 %)

Unité : %

	Année financière 2024-2025	Année financière 2022-2023
<b>Province</b>		
Nouveau-Brunswick	<b>54,5</b>	<b>51,6</b>
<b>Zones de santé</b>		
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	<b>57,2</b>	<b>55,2</b>
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	<b>49,1</b>	<b>48,2</b>
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	<b>50,5</b>	<b>45,7</b>
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	<b>65,7</b>	<b>58,6</b>
Zone 5 - Région de Restigouche	<b>54,6</b>	<b>53,0</b>
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	<b>62,2</b>	<b>57,7</b>
Zone 7 - Région de Miramichi	<b>42,7</b>	<b>48,2</b>

## À propos

Le pourcentage de patients diabétiques enregistrés qui ont un taux d'A1c annuel moyen enregistré pour l'année fiscale et qui ont obtenu un bon résultat (le taux d'A1c est inférieur ou égal à 7 %)

## Source

Registre du diabète

## Calculs

Numérateur : Patients enregistrés avec un taux d'A1c annuel moyen enregistré pour l'année fiscale et qui ont obtenu un bon résultat (le taux d'A1c est inférieur ou égal à 7 %)

Dénominateur : Patients enregistrés avec un taux d'A1c annuel moyen enregistré pour l'année fiscale

Unité	Interprétation	Code du CSNB
%	Valeur élevée est souhaitable	DOH-F-001

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon